



Réunion Publique
du Conseil de quartier Plateau
Jeudi 17 Octobre – 19h30
Ecole élémentaire Fessart



En présence d'**Andrea Fuchs**, Adjointe au Maire du 19e en charge de la participation citoyenne et des Conseils de quartier et de **Karine Gautreau**, élue déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau

ORDRE DU JOUR

- **Point sur la propreté dans le quartier** – par *Andréas Pilartz, Adjoint au Maire du 19e en charge de la transition écologique, nature en ville et de la propreté*
 - **Présentation du Lycée des Petits Champs** – par *Emmanuel Girard, Directeur*
 - **Questions diverses**
-

Point sur la propreté dans le quartier

Ressources utiles : [Que faire de ses déchets ?](#)

Point d'info collecte des déchets alimentaires :

La collecte des bacs marron a pris fin le 30 septembre 2024. Vous pouvez désormais déposer vos déchets alimentaires dans tous les trilib' et dans des bornes dédiées sur tous les marchés alimentaires. Le service de la propreté, conjointement avec la mairie, est en train d'identifier de nouveaux emplacements pour renforcer le maillage des points d'apport volontaire : l'objectif est que toutes et tous puissent déposer leurs déchets alimentaires en moins de 3 minutes à pied de leur domicile.

Une carte parisienne des trilib' est disponible sur [paris.fr](https://cartographies.paris.fr/maps/134), celle du 19ème arrondissement peut être consulter via <https://cartographies.paris.fr/maps/134>

Pourquoi cette transition vers une collecte en points d'apport volontaires ?

Avec l'obligation pour toutes les collectivités de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à leurs habitant.es depuis le 1er janvier 2024, la Ville a fait le choix d'une collecte en points d'apport volontaires. Ceci car :

- Seuls les immeubles disposant d'un local poubelle suffisamment grand pouvaient participer à la collecte des bacs marrons ;
- Etendre la collecte des bacs marrons à tout Paris aurait encombré nos rues de camions-bennes supplémentaires.

Comment la Ville et la mairie ont-elles communiqué sur la fin de la collecte des bacs marrons ?

Un premier courrier avait été envoyé à tous les habitants du 19e fin mai 2024 pour communiquer sur le déploiement de bornes pour déchets alimentaires sur les stations trilib' et sur les marchés alimentaires. Le courrier annonçait la fin de la collecte des bacs marrons pour l'automne 2024.

Un deuxième courrier était prévu fin septembre 2024, cette fois uniquement pour les adresses disposant d'un bac marron, pour leur annoncer que cette collecte prendrait fin le 30 septembre 2024. Cependant, le distributeur de la Ville a fait faillite et le courrier n'a pas pu partir. Cela a été compensé par une communication sur le site de la mairie, via les réseaux sociaux et une newsletter dédiée mais l'information n'a certainement pas atteint tous les concernés.

Un courrier a néanmoins pu être envoyé à tous les gestionnaires d'immeubles disposant d'un bac marron, fin septembre, expliquant le retrait des bacs marrons par la DPE. Pour les bacs marrons n'ayant pas pu être retirés par la DPE, les gestionnaires d'immeuble peuvent écrire par mail à la DPE à dpe-19-bacs@paris.fr. Des agents viendront retirer le bac.

Exposition photo « Les coulisses de ma ville » de Christine Boulanger du 3 octobre au 4 novembre 2024 sur les grilles des Buttes Chaumont (côté rue Botzaris) :

Des portraits des agents de la propreté de Paris, réalisés par l'artiste Christine Boulanger, sont exposés sur les grilles des Buttes Chaumont (côté rue Botzaris) du 3 octobre au 4 novembre. L'exposition vise à rendre plus visible leur métier et à révéler leur quotidien. Une inauguration a eu lieu le lundi 7 octobre en présence du Maire.

Collecte de téléphones portables dans le 19e arrondissement : sortez vos téléphones portables inutilisés de vos tiroirs !

L'éco-organisme Ecologic organise cet automne une collecte de téléphones portables dans le 19e arrondissement, avec le soutien de la Mairie et de la Ville.

Les habitants du 19e ont reçu durant la semaine du 12 octobre une enveloppe préaffranchie dans laquelle ils peuvent glisser leur téléphone portable inutilisé, qu'il soit en état de marche ou pas. En déposant gratuitement cette enveloppe dans la boîte aux lettres la plus proche, ils participent ainsi à l'opération de collecte solidaire de téléphones portables lancée par Ecologic et l'association de lutte contre la précarité numérique Emmaüs Connect.

Les téléphones fonctionnels seront reconditionnés en Île-de-France par des personnes salariées en situation de réinsertion professionnelle. Les téléphones non-fonctionnels seront recyclés en France pour valoriser les matières premières et les ressources naturelles.

En participant à cette opération, vous donnerez à votre téléphone portable une seconde vie et il pourra être revendu à prix solidaire à des personnes en difficulté.

Distribution gratuite de lombricomposteurs le lundi 18 novembre (sur inscription uniquement) :

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Mairie du 19e organise une distribution gratuite de lombricomposteurs le lundi 18 novembre. La première session a lieu à 18h00 et la deuxième à 19h30. La distribution est précédée d'une courte formation obligatoire par un maître composteur. Si vous souhaitez obtenir un lombricomposteur, merci de vous inscrire en remplissant [ce formulaire ci](#).

Le ramassage des déjections canines est obligatoire :

L'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002. Le ramassage des déjections est obligatoire, même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections et jetez-les dans les corbeilles de rue.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 135 €, sur la base de l'article R633-6 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..." La réglementation obligeant au ramassage ne s'applique pas aux personnes non voyantes qui ne peuvent bien entendu pas être sanctionnées pour non ramassage des déjections de leur chien.

Par ailleurs, si vous constatez la présence de déjections canines dans l'espace public, il est possible de le signaler via l'application [DansMaRue](#) ou sur [paris.fr](#).

Présentation du Lycée Des Petits Champs

Situé au 28 rue du Plateau, le Lycée Des Petits Champs est un établissement privé sous contrat laïque fondé en 1963 par un psychologue Monsieur Marc Birraux. Depuis la rentrée 2015 Le lycée accueille sur un même lieu les élèves du secondaire (secondes générales, premières, terminales générales et STMG) et les apprentis en partenariat avec le CFA SACEF pour des BTS en alternance :

- Communication
- Commerce International
- Management Commercial Opérationnel
- Négociation Digitalisation Relation Client
- Comptabilité Gestion
- Services Informatiques aux Organisations
- Collaborateur juriste notarial

A la rentrée 2022 le CFA ouvre en son nom propre une nouvelle formation en alternance :

- BTS Professions Immobilières.

Pour en savoir plus sur le l'équipe pédagogique, le détail des formations, les modalités d'inscription et d'accueil ainsi que les frais de scolarité, consultez la page suivante : <https://www.petitschamps.fr/>

Contact : 01 53 27 77 90 / apprenti@petitschamps.fr

Questions diverses

Projet d'extension de la Clinique CPA Clavel et reconstruction du Centre Paris Anim' :

Le projet prévoit d'étendre la clinique sur une parcelle appartenant à la Ville de Paris, ce qui inclut la reconstruction du Centre Paris Anim' (CPA) vieillissant. Ce centre, fréquenté par de nombreux jeunes du quartier, montre des signes de vétusté, et sa rénovation est très attendue.

Le choix de vendre cette parcelle à Clinalliance permettrait d'accélérer les travaux et de répartir les coûts et les sources de financement. En parallèle, la Mairie du 19e arrondissement en lien avec la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) travaillent à relocaliser temporairement les activités du CPA durant la période de reconstruction. Plusieurs sites sont à l'étude, avec l'implication de diverses directions (DGSGF, DU, DJS) ainsi que de la Ligue de l'Enseignement, qui assure actuellement la gestion et l'animation du CPA dans le cadre d'une délégation de service public. De plus, un comité d'usagers du CPA sera consulté durant cette phase de réflexion.

La Mairie informera les usagers dès qu'une solution définitive sera trouvée, avec une priorité donnée à une relocalisation sur un site unique et proche.

Projet de fresque murale en hommage à Alice Guy :

Ce projet, porté par l'association Belleville un esprit de Paris et deux habitantes de la rue de la Villette, Laura et Matelda Ferrini, vise à rendre hommage à Alice Guy, la première réalisatrice de l'histoire du cinéma, qui a tourné son premier film (La Fée aux choux) rue de la Villette, à l'époque où elle travaillait chez Gaumont. Présenté aux habitants l'année dernière, le projet est soutenu par la Mairie. Plusieurs lieux sont envisagés pour cette fresque murale, notamment les 57 et 76 rue de la Villette, le 24 cours du 7e art, ainsi que l'école des Alouettes (5 rue des Alouettes). À ce stade, les artistes privilégient la rue de la Villette, avec une réalisation de la fresque prévue pour mars 2025.

Rapatriement des statues après les Jeux Olympiques 2024 :

Les statues présentées lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques 2024, incluant celle d'Alice Guy, seront rapatriées dans le 18e arrondissement.

Informations sur les projets d'aménagement et de travaux en cours :

Pour rester informé-e des aménagements en cours ou à venir dans le parc des Buttes Chaumont, consultez [cette page](#). Quant aux travaux de voirie dans le 19e arrondissement, une mise à jour est disponible [ici](#).

Incident d'inondation au 1 Court du 7e art :

Au cours du week-end du 13-14 octobre, un tuyau d'eau défectueux a provoqué des inondations dans certains appartements et parties communes situés au 1 Court du 7e art. L'astreinte de la RIVP est intervenue pour couper l'eau, fournir un accès provisoire à l'eau potable en extérieur, et effectuer les réparations, permettant le rétablissement de l'eau dès le lundi soir. En cas d'incident similaire, il est recommandé aux résident·e·s de contacter le numéro d'urgence fourni par le bailleur, de créer une amicale des locataires pour faciliter les échanges avec le bailleur, et de signaler l'incident à l'élue de quartier ainsi qu'aux services compétents de la Mairie.

Réunion sur le plan de circulation :


Suite à des signalements concernant le plan de circulation, notamment l'accès aux parkings et les déviations perçues comme trop longues, la Mairie réfléchit à l'organisation d'une réunion regroupant les riverain·e·s et les services techniques compétents. Cette réunion aurait pour but d'échanger sur ces aménagements et de recueillir les ressentis des habitant·e·s afin d'envisager des ajustements éventuels.


Actualité

Le Conseil de Quartier du Plateau organise une "Pizza Party" le jeudi 5 décembre 2024, au Rosa Bonheur (2 avenue de la Cascade, 75019) pour favoriser les rencontres entre habitant.es du quartier. Modalités : gratuit dans la mesure des quantités disponibles, ouvert à tous.tes.

Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85


 conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartierdu19e)